



crédit photo: Le monde

PRODUIRE DES KIWIS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaître les principes fondamentaux des pratiques culturales du kiwi en agriculture biologique et pouvoir les appliquer sur son exploitation

CONTENU

Matinée (en salle)

Connaître et maîtriser pour pouvoir appliquer :

- Les exigences pédo-climatiques à la culture du kiwi en AB
- Le matériel végétal
- La plantation d'un verger de kiwi en bio et les coûts afférents.
- Le palissage
- La formation des jeunes arbres. Les contraintes du travail du sol, enherbement (lié à la culture en bio)

Après-midi (En salle)

- La conduite du verger adulte et les spécificités de l'AB : taille, fertilisation organique, irrigation, ...
- Les temps de travaux
- Les principaux ravageurs et maladies et les luttes alternatives possibles en agriculture biologique.

Au besoin retour sur des aspects techniques abordés le matin et projections sur la mise en œuvre sur chaque exploitation en fonction de la nature des sols notamment.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOYENS MATÉRIELS ET OUTILS

- Méthodes pédagogiques : présentation diaporama et explication orale, échanges dynamiques
- Moyens matériels et outils : projection de support, exemples concrets, paperboard, quizz

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En début : recueil des attentes. En fin : évaluation des acquis à partir d'un quizz et évaluation de la satisfaction par un questionnaire.

INFOS PRATIQUES

> Inscription avant le 21 février 2023

Date : 7 mars 2023

Durée : 7h

Horaires : 9h - 17h

Lieu : Vaucluse ou Bouches du Rhône

Repas : repas tiré du sac

Intervenantes : Juliette Demaret, conseillère arboriculture biologique dont kiwi (Aquitaine)

Responsable de formation à contacter : Fausta Gabola, conseillère maraichage et volailles à Agribio 84 et Agribio 13.

animationconseil13-84@bio-provence.org
0695961662

Public ciblé : Agriculteurs-trices et porteurs de projet du Vaucluse, Bouches-du-Rhône et des départements limitrophes.

Prérequis : Aucun

Tarif : 29 euros TTC/h (ou nous contacter). Prise en charge par VIVEA selon éligibilité. Pour les non éligibles : frais de participation de 175 euros par jour de formation (prise en charge financière par votre OPCO possible)

Inscription :

Formulaire d'inscription

- En ligne [en cliquant ici](#).

- A envoyer par courrier [en cliquant ici](#)

